

Annexe 3 : Pacte des candidats pour le vélo à Marolles-en-Brie

En tant que candidat.e à l'élection municipale de Marolles-en-Brie, je m'engage si je suis élu.e à :

Proposition	Oui	Non	Autre
1 - Adopter un plan vélo			
1	X		Oui, pour la concertation afin de trouver le meilleur itinéraire. Oui, pour un plan pluriannuel d'investissements dont le montant sera à fixer en fonction des besoins répertoriés, du budget à mettre en place, de l'octroi de subventions ainsi que des autres investissements municipaux à réaliser. Que signifie : budget significatif ?
2			Pourquoi pas, mais : qui en fera partie ? Le choix de Monsieur ou Madame Vélo se fera t'il lui aussi en concertation ?
2 - Développer un réseau cyclable sécurisé, continu et entretenu			
3	X		Oui, dans le cadre de la réponse à la question 1. La concertation devra se faire avec l'ensemble des usagers et les riverains.
4			A étudier au cas par cas.
5			La finalisation des voies du parc urbain est prévue sur le budget 2020. Le projet d'aménagement tel que présenté par l'association Le Nez au Vent s'élève à 1 million d'€ sans l'éclairage ! Donc difficilement envisageable avec le budget communal, sauf à dire que l'on ne fait rien d'autre.
6			C'est l'objet même du niveau 2 du plan vélo territorial.
7			Un accord doit être trouvé entre tous les intervenants.
3 - Construire une ville agréable à vivre pour tous			
8		X	
9	X		Déjà prévu en 2020 et sera poursuivi dans les années à venir.
10			Le PLU n'est plus une compétence communale. Nul doute que GPSEA l'intégrera dans le PLUI.
11	X		La municipalité a déjà mis en place ce dispositif. La convention est en cours de signature et des ateliers sont déjà menés par un animateur communal avec les enfants des écoles. Nous sommes d'ailleurs une "ville pilote" en la matière.
12			Apparaît surdimensionné à l'échelle de la ville. Peut-être en mutualisant avec d'autres communes. De plus, il n'y a pas de place disponible à l'Espace des Buissons.
13	X		Oui, mais déjà fait.
5 - Promouvoir une culture mobilités actives (marche à pied, vélo) à Marolles			
14	X		Cela est déjà largement fait par la commune (achat de panneaux, aménagements demandés, communication).
15			La police municipale est déjà équipée de vélos électriques. Pour les autres services, il conviendra de concerter avec eux à ce sujet.
16		X	Non parce que, compte-tenu des distances, les agents extérieurs à la ville ne prennent pas le vélo. Quant aux marol-lais, beaucoup viennent à pieds.
17	X		

Fait à Marolles-en-Brie, le 09/03/2020 Signature :

